

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 19 octobre 2011**, tenue à Sainte-Sophie de Lévrard **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Fortierville	- M. Normand Gagnon
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Ste-Cécile de Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Ste-Marie de Blandford	- M. Michel Beauchesne, représentant
Ste-Sophie de Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
St-Pierre les Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire
Deschailions	- M. Christian Baril, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Ville de Bécancour
St-Sylvère
Ste-Françoise

Assistent également à cette séance :

M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service
M. Sébastien Demers, préventionniste du service

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la vérification du quorum et le mot de bienvenue, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Pour l'ordre du jour les points suivants sont à ajouter :

RÉSOLUTION # 2011-10-233 adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2011
5. FINANCES- SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Entretien et réparations de camions
 - 7.3 Suivi des interventions
 - 7.4 Programme conjoint de la protection civile (PCPC)
 - 7.5 Présentation de la cédule de pratique 2012-2013 et d'une grille d'évaluation
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE
 - 8.1 Congrès de l'ATPIQ
 - 8.2 Visites résidentielles
 - 8.3 Retour sur la semaine de prévention des incendies
 - 8.4 Parution d'un article dans la revue INTERACTION
 - 8.5 Demande de subvention au FRIJ projet 2012-2013
9. RESSOURCES HUMAINES
10. AFFAIRES NOUVELLES
 - 10.1 Augmentation des frais de location de la caserne de Ste-Sophie (Garage Marcel Demers)
 - 10.2 Cédule d'une réunion de travail pour le budget du SSIRMRCB 2012
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2011

**RÉSOLUTION # 2011-10-234
adoption du procès-verbal – séance du 21 septembre 2011**

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2011 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES- SSIRMRCB

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 22 septembre au 19 octobre 2011 s'élèvent à 1 052\$ (S.A.A.Q. et dernier dépôt des recettes de la cantine du camp 911).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 38 607\$ (salaires, DAS, déplacements, entretien camions, locations pagettes, téléphone, essence, messagerie, formation, habits de combat, fournitures bureau et casernes)

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-10-235
acceptation des comptes à payer au 19 octobre 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011 ;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 19 octobre 2011, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Sébastien Demers	5/12 assurances emploi	55.00	
	Congrès ATPIQ	551.33	
	Repas réunion et prévention	90.40	
	Déplacement pompier	11.25	
	Déplacements préventionniste	81.22	789.20
Serge Brisson	Déplacements septembre	28.80	
	Déplacements octobre	19.80	48.60
Marilou Lemay	Déplacements formation	77.40	77.40
Yves Pépin	Déplacements formation Laval	368.40	368.40
Centre du camion Les Becquets	Vérification #140 (véhicule directeur)	113.77	
	Inspection et réparation #6011	648.72	
	Inspection PEP #607	357.07	
	Inspection PEP #608	464.54	
	Inspection PEP #510	481.07	2065.17
Dicom	Envoi pagettes défectueux	11.69	11.69
Maxime Chaussures	Souliers de travail	142.36	142.36
Protection Incendie CFS	Recharge cylindres	75.77	75.77
Camions Héloc	Attache capot #6009	73.76	73.76
Matériaux Fortierville	Compresseur caserne 11	239.23	
	Fournitures caserne	33.49	272.72
Ville de Bécancour	Frais de reprise d'examen	152.33	152.33
Total			<u>4 077.40</u>

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

#7- Offre de M. Jacques Auger de Deschaillons de payer 1200.00\$ au lieu du montant intégral de 3603.20\$.

**RÉSOLUTION #2011-10-236
Refus de l'offre de M. Jacques Auger**

CONSIDÉRANT QUE M. Jacques Auger n'avait pas de permis de brûlage avant d'allumer son feu de débris ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)

CONSIDÉRANT QUE le règlement stipule que des frais sont prévus pour les brûlages sans permis ou avec des matières non-autorisées ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de M. Jacques Auger de payer 1200.00\$ au lieu du montant total de 3603.20\$ est refusée ;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE M. Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE l'offre de M. Jacques Auger soit refusée.

ADOPTÉE

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

M. Bernier présente la feuille de déplacements pour la période de septembre à octobre 2011.

7.2 Entretien et réparations de camions

Le # 6011 (citerne de Manseau) une réparation de fuite d'essence a été faite. Pour les autres camions c'est les entretiens normaux et les inspections PEP pour le #6011, #608 (autopompe Deschaillons) et le #510 (Ste-Sophie). Une attache de capot a été remplacée sur la citerne de Fortierville.

7.3 Suivi des interventions

Un total de 11 interventions dont 9 alarmes automatiques 6 non-fondées et 3 fondées ont été faites entre le 21 septembre et le 19 octobre 2011. Une facture sera émise pour l'intervention #53 (fils électriques au sol) et la #60 pour un feu de débris sans permis et de matières non-autorisées.

7.4 Programme conjoint de la protection civile (PCPC)

Il est convenu d'attendre de connaître le budget 2012 et si il y a des fonds de disponible une demande pourra être présentée en septembre 2012 pour la réalisation du projet en 2013-2014.

7.5 Présentation de la cédule de pratique 2012-2013 et d'une grille d'évaluation

M. Robert Bernier présente un cahier d'entraînement pour les pompiers qui permet d'établir une cédule de pratiques et de faire l'évaluation des pompiers. Ce sont des évaluations qui aident à améliorer le travail des pompiers dans chaque domaine. Cette cédule de pratique débutera en 2012 et les heures de pratiques restent les mêmes.

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Congrès de l'ATPIQ

M. Sébastien Demers explique qu'il a beaucoup apprécié le congrès de l'ATPIQ qui a eu lieu à Rivière du Loup. Il y a beaucoup d'échanges bénéfiques entre les préventionnistes de divers milieux. Les conférences ont portées sur : Régie du bâtiment du Québec pour les événements en plein air et le code de sécurité incendie, les initiatives d'un service incendie sur les cheminées préfabriquées, les hottes de cuisine, explications de la nouvelle norme sur les systèmes d'alarmes et les nouvelles dispositions relatives aux résidences de personnes âgées. L'année prochaine le colloque aura lieu à Lévis.

8.2 Visites résidentielles

Il reste 141 portes à faire pour compléter les visites résidentielles selon le schéma de couvertures de risques. Cela devrait se compléter samedi le 22 octobre en avant-midi si nous avons assez de personnel pour le faire. Un groupe de pompiers se partagera les visites qui restent à faire dans les villages de Ste-Françoise, Lemieux et Ste Marie De Blandford.

8.3 Retour sur la semaine de prévention des incendies

Les camions incendies ont fait le tour des villages pour la « Grande évacuation », certaines municipalités ont bien répondu car les familles étaient dehors et saluaient les pompiers. Les enfants des écoles primaires et secondaires avaient été avisés. Pour la pratique à l'École secondaire Les Seigneuries l'évacuation s'est faite avec la machine à fumée et cela a donné de bons résultats.

8.4 Parution d'un article dans la revue INTERACTION

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)

Madame Lise Gariépy, agente en communication pour le MSP a présenté une demande à M. Sébastien Demers pour publier un article sur le Camp 911 dans la revue INTERACTION qui est distribuée aux intervenants en sécurité civile et incendie. M. Demers demande si le conseil des maires l'autorise à faire cet article. Tous sont d'accords et M. André Roy demande que l'article soit transmis à la MRC de Bécancour pour la correction avant de l'envoyer. La parution est prévue pour février 2012.

8.5 Demande de subvention au FRIJ projet 2012-2013

M. Sébastien Demers explique que pour présenter une nouvelle demande au FRIJ pour le Camp 911 il faut développer une nouvelle formule. Des modifications sur la durée du camp et le monter sur 2 ans. Il y a une possibilité d'aller chercher jusqu'à 40 000\$ dont 20% sont défrayés par le SSIRMRCB. M. Jean-Louis Belisle demande si cela nous apporte de nouvelles recrues. M. Sébastien Demers répond que oui au moins 2 nouveaux cette année et d'autres sont en attente d'avoir l'âge requis. M. Mario Lyonnais explique qu'au niveau de la Sûreté du Québec certains candidats ont vus une charge administrative trop importante et cela les a fait changer d'idée. Donc on peut conclure que cela leur permet de réaliser si ce métier les intéresse vraiment car ils voient les 2 côtés de la médaille. C'est un projet qui est très positif.

RÉSOLUTION #2011-10-237 camp 911 – édition 2012-2013 nomination d'un responsable

CONSIDÉRANT QUE la planification pour l'édition du camp 911 - 2012-2013 pourrait débiter maintenant ;

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Demers a déjà préparé les éditions précédentes ;

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Demers présentera le syllabus du camp 911 au conseil des maires pour approbation au cours du printemps 2012 ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE M. Sébastien Demers débute la planification de l' édition du camp 911 - 2012 et 2013, qu'un syllabus du camp soit présenté au printemps 2012 et qu'il en soit le responsable.

ADOPTÉE

M. Sébastien Demers parle d'un autre projet concernant la prévention et il présente des photos d'une roulotte de prévention qui a été faite par le service incendie de Beloeil. Le SSIRMRCB pourrait en monter une dans le même genre et elle servirait pour les écoles, les CPE et lors des événements dans les municipalités. M. Mario Lyonnais pense que ce serait un projet intéressant à développer en partenariat avec une autre MRC voisine. Ce genre de projet pourrait être recevable à la CRÉ. M. Lyonnais s'informe des possibilités à cet effet et fera un retour là-dessus avec Sébastien Demers. Il faudrait voir avec la MRC de L'Érable ou de Lotbinière si elles sont intéressées à ce projet.

9. RESSOURCES HUMAINES

Nous avons reçus 8 candidatures à titre de pompier recru. Le comité d'embauche a procédé aux entrevues et il a recommandé l'embauche de ceux-ci. Soit 3 adultes et 5 jeunes de moins de 18 ans. Il y a 4 candidats qui seront à St-Pierre, 2 à Manseau, 1 à Fortierville et 1 à Lemieux.

RÉSOLUTION #2011-10-238 Embauche de candidats pompiers

CONSIDÉRANT les candidatures soumises par le comité d'embauche du SSIRMRCB ;

CONSIDÉRANT QUE la signature des parents est requise pour l'embauche d'un candidat de moins de 18 ans ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires demande que les pagettes ne soient pas donnés d'office à tous les candidats de moins de 18 ans ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires laisse à M. Robert Bernier le soin de décider à qui seront remis des pagettes ;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE M. Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE madame Roxanne Robichaud et MM. Tony Letendre, Richard Cloutier, Sébastien Laplante, Alexandre Dupont, Raphaël Ayotte, Philippe Dumoulin, Samuel Brisson soit embauché à titre de pompier

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

recru pour le SSIRMRCB après réception de la signature des parents pour les candidats de moins de 18 ans.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la remise des pagettes aux candidats de moins de 18 ans soit laissé à la discrétion de M. Robert Bernier.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION #2011-10-239
Démission de pompier (ière)**

CONSIDÉRANT QUE des lettres de démissions ont été reçues au bureau soit : Andréanne Lejeune, Patricia Geoffroy et Raynald Tousignant ;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE les démissions de Andréanne Lejeune, Patricia Geoffroy et Raynald Tousignant soient acceptées.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION # 2011-10-240
Demande de congé sabbatique**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur André Charland demande un congé sabbatique pour une période maximum de 1 an tel que stipulé dans la convention salariale des pompiers du SSIRMRCB ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur André Charland pourra revenir au sein du SSIRMRCB d'ici 1 an sans perdre ses acquis;

CONSIDÉRANT QUE si il ne revient pas après 1 an il sera remercié de ses fonctions ;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la demande de congé sabbatique de Monsieur André Charland soit acceptée.

ADOPTÉE

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Augmentation des frais de location de la caserne de Ste-Sophie (Garage Marcel Demers)

**RÉSOLUTION #2011-10-241
augmentation du loyer du Garage Marcel Demers**

CONSIDÉRANT QUE M. Marcel Demers demande une augmentation de loyer à partir du 1er septembre 2011 de 125.00\$ par camion.

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE M. Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE l'augmentation du loyer du garage de M. Marcel Demers soit payé à la municipalité de Ste-Sophie de Lévrard.

ADOPTÉE

10.2 Cédule d'une réunion de travail pour le budget du SSIRMRCB 2012

Une réunion de travail aura lieu le 9 novembre 2011 à 19h30 à Ste-Sophie de Lévrard pour le budget du SSIRMRCB.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Christian Baril soulève la question des pourcentage de différents budgets incendie dans certaines villes. Par exemple à Rivière du Loup le budget incendie représente 4.5% du budget total et à Thetford Mines il est à 5%. Pour Deschaillons il parle d'environ 10%. M. Robert Bernier explique qu'il ne faut pas comparer avec des villes qui ont des budgets de plusieurs millions et ayant des services incendie qui fonctionnent depuis longtemps. Dans le cas du SSIRMRCB, qui est un service incendie plus récent une mise à jour des équipements a été nécessaire étant donné qu'il n'y avait pas eu d'investissement par le passé au niveau de l'incendie.

M. André Roy, demande si des activités d'Halloween sont prévues avec les pompiers. M. Robert Bernier lui répond qu'habituellement les pompiers participent bénévolement à l'Halloween et il en sera question à la réunion des officiers de demain soir (20 octobre 2011).

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION # 2011-10-242
levée ou ajournement de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que la présente séance soit levée le 19 octobre à 22 h 30.

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

André Roy, MBA
Dir. général et sec.-trésorier